

(19) Association canadienne des bijoutiers

Elle s'inquiète de la proposition du ministre des Finances de remplacer la TVF actuelle par la TPS tout en maintenant la taxe d'accise sur les ventes de bijoux des fabricants. Il en résultera des problèmes administratifs et une hausse des coûts pour le secteur de la joaillerie. L'Association appuie tout de même la proposition de remplacer la TVF actuelle par la TPS.

(20) Association canadienne des boissons gazeuses

L'Association recommande qu'une catégorie de taxe soit créée pour les boissons non alcoolisées et que tous les produits de cette catégorie soient traités de la même façon.

(21) Association canadienne des cosmétiques, produits de toilette et parfums

L'Association veut obtenir le même remboursement effectif à l'inventaire que celui qui est accordé au secteur de l'automobile.

(22) Association canadienne des courtiers en douane

À propos des créances irrécouvrables, l'Association recommande que les courtiers en douane puissent demander un crédit de taxe sur les intrants après la radiation de la créance de leurs livres comptables. De plus, le Règlement sur la déclaration en détail des marchandises importées et le paiement des droits devrait être modifié afin de prolonger la période de remise des montants dus au gouvernement.

(23) Association canadienne des diététistes

Les diététistes devraient être exonérés.

(24) Association canadienne des ergothérapeutes

La TPS nuit aux services de santé fournis à de nombreux Canadiens qui font partie de groupes à faible revenu et la liste des appareils médicaux détaxés est incomplète. Il faut envisager des solutions plus simples que le système des crédits de taxe.

(25) Association canadienne des paraplégiques

L'Association veut que des amendements soient apportés au projet de loi. Les crédits devraient être pleinement indexés et il faudrait donner la garantie que la TPS ne nuira pas aux handicapés (la main-d'oeuvre pour les modifications des résidences devrait être exonérée, tout comme la main-d'oeuvre pour la réparation des fauteuils roulants, par exemple).

(26) Association canadienne des professeurs d'université

Les services de garderie devraient être détaxés. L'Association n'est pas d'accord avec la décision de limiter l'exonération aux cours menant à un diplôme, aux cours de formation professionnelle et aux cours de langue seconde.